

# OPERATION VILLAGES ROUMAINS

**Bulletin de liaison N° 2, septembre 1992**

Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités communales,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis de l'Opération Villages Roumains,

Après un an d'un travail sans relâche, la Coordination suisse met sur pied son bureau permanent. Ni organe faitier, ni bureaucratie surnuméraire, cette structure, composée de trois personnes, se veut aussi souple que possible et se donne l'objectif premier de faire circuler l'information entre tous les acteurs de la Coopération avec la Roumanie, à commencer par les communes de l'OVR.

C'est bien en effet le flux de l'information qui fait défaut dans un réseau OVR suisse par ailleurs si fortement implanté et si vivace.

- Mettre en relation une commune suisse qui cherche à bâtir un pont dans son village partenaire avec un entrepreneur belge en travaux publics, déjà acquis à l'OVR, et prêt à travailler à très bas prix;
- faire connaître à plusieurs communes d'une même région suisse que telle école agricole est d'accord d'ouvrir des places de stages pour des hôtes roumains;
- diffuser rapidement et à tous de nouvelles dispositions douanières qu'il faut impérativement connaître;

voilà quelques exemples parmi cent autres qui montrent qu'une information immédiate et complète influe sur la qualité et la réussite des projets.

En ce sens, information et coordination ne font qu'un. Et sans jamais prétendre diriger qui que ce soit, ce qui serait contraire à l'esprit même de l'OVR, nous aurons, de fait, la capacité de favoriser une logique sur laquelle nous sommes tous d'accord: celle d'une coopération globale, à long terme, en profondeur, étayée sur les ressources intrinsèques du village partenaire roumain. Pour cela, notre Coordination fera son possible afin de susciter, dans le réseau suisse et européen de l'OVR, ces faisceaux de collaborations qui garantissent la faisabilité et la valeur des projets. Communes suisses, communes partenaires dans d'autres pays de l'Ouest, entreprises prêtes à participer par leur matériel ou leur savoir-faire, soutiens financiers publics ou privés, services de la Confédération, écoles d'agriculture, écoles techniques, institutions d'aide au développement, entreprises ou coopératives sur le territoire roumain dont le champ d'action concerne plusieurs villages partenaires de communes suisses, spécialiste dans tel domaine actif dans sa

commune mais disposé à collaborer avec d'autres, tous gagneront à tisser des liens toujours plus étroits.

Concrètement, voici les principaux moyens que le bureau permanent met dorénavant au service des communes suisses.

1. Le bulletin d'information que vous tenez entre les mains sera largement diffusé tous les trois mois environ. Il sera la respiration lente de l'OVR, le lieu des bilans, des informations développées, des perspectives à moyen terme. Vous y trouverez par ailleurs les informations pratiques, les documents techniques d'intérêt général. Enfin, la Coordination publiera ici des comptes rendus de projets; pour cela et de façon générale, nous vous prions de nous communiquer de manière systématique les bilans, rapports de voyage ou rapports annuels réalisés dans votre commune.

2. Le bulletin sur télétexte, disponible gratuitement sur la plupart des téléviseurs modernes, sera le moyen d'information à court terme. Il ne s'agira pas d'une messagerie libre, mais d'une information triée et organisée par nos soins, portant sur toutes les questions d'intérêt immédiat.

3. Chaque année, l'OVR suisse tiendra ses Etats généraux: la Conférence nationale, lieu de l'information et de la concertation à long terme. A cela pourra s'ajouter l'organisation de journées spéciales, liées à un sujet en particulier.

4. Parmi toutes les connexions envisagées plus haut, la Coordination suisse aura mission d'assurer en particulier la liaison avec deux pôles:

- la Coordination internationale sise à Bruxelles, centre névralgique du réseau européen.

- les services de la Confédération, en particulier le Bureau pour la Coopération avec l'Europe de l'Est du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Interlocuteur privilégié de la Coordination, ce Bureau recevra ainsi de la part de l'OVR une information et des demandes coordonnées par nos soins. Vous trouverez dans ce bulletin des précisions quant à ces divers points.

En nous réjouissant de vous revoir, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués et cordiaux.

La Coordination suisse

## Structure de la Coordination suisse

La Coordination est formée de deux organisations: l'Union contre l'Intolérance et le Conseil des Communes et Régions d'Europe / Section suisse. La première avait lancé puis coordonné l'OVR en Suisse en 1989, avec deux mouvements amis; la seconde avait repris les tâches de coordination dès février 1990.

Rose-Marie Koch, Marie-Thérèse Pizzera, Eric Comet, Paul-René Martin, Jean Meylan et Darius Rochebin composent le Conseil de la Coordination suisse. Mais celui-ci a décidé de confier en particulier à trois de ses membres un bureau permanent chargé de l'activité courante. Nous vous les présentons ici.

1. **Darius Rochebin**, journaliste, suit notamment l'actualité roumaine pour le «Journal de Genève». Avec Michèle et Georges Vignard, Pierre-Yves Fux et Yves Lador, il a fondé l'OVR suisse au début 1989. Membre de la première Coordination suisse, comme représentant de l'UCI dont il est le président, il a suivi sans discontinuer les différentes phases de l'OVR. Il s'occupe en particulier de l'information, du bulletin trimestriel, de l'actualité générale roumaine et du rapport annuel de l'OVR suisse.

2. **Connaisseur de la Roumanie** dès avant la chute du régime, **Eric Comet**, chef d'entreprise et enseignant, a collaboré à l'OVR depuis 1989. Cette année-là, il a été le co-initiateur de la campagne internationale d'affichage «En roumain, faim/froid/peur se dit Ceausescu». Avec Darius Rochebin, il est l'auteur de l'enquête nationale sur l'OVR suisse réalisée fin 1991, début 1992. Il s'occupera en particulier du bulletin d'information permanent sur télétexte, dont il a assuré la conception puis la réalisation.

3. **Infirmière de formation**, **Marie-Thérèse Pizzera** a organisé de nombreuses actions d'aide et de coopération dans le domaine médical. Plus généralement, elle est, au sein du bureau, la personne qui possède la plus grande expérience du terrain dans les villages roumains, du fait de son activité au comité de Gland et de ses missions. On pourra donc la solliciter en particulier en ce qui concerne les questions pratiques, qu'elle suit au jour le jour (passage des frontières, visas, formalités, évolutions des lois intéressant l'OVR).

### Adresse de la Coordination

*Pour tous vos courriers, rapports d'activité, etc.*

Adresse postale : OVR  
Coordination suisse  
Cité-Ouest D  
1196 Gland

*Pour téléphoner :*

Afin d'éviter toute structure lourde, la Coordination s'est refusé à créer une permanence téléphonique. En revanche, vous pouvez joindre les trois responsables aux numéros suivants :

Tél. + fax + répondeur (022) 364 82 52 Mme Pizzera  
Tél. + fax + répondeur (022) 752 55 96 M. Comet  
Tél. + fax + répondeur (022) 340 31 44 M. Rochebin

## Privatisation dans le secteur agricole roumain: un premier bilan

*E. Lhomel, Centre d'Etudes et de Documentation sur l'URSS, la Chine et l'Europe de l'Est (CEDUCEE) de la Documentation française.*

Désarmés, voire atterrés par l'ampleur de la gabegie économique léguée par quarante-cinq années d'un système ayant conduit le pays à la catastrophe, les nouvelles autorités roumaines ont, à partir de janvier 1990, largement insisté sur la nécessité de redonner au pays sa traditionnelle vocation agricole. A leur tour, observateurs et experts étrangers ont longuement surenchéri, rappelant avec insistance à qui tentait d'identifier les atouts économiques du pays, le rôle de l'agriculture roumaine d'avant-guerre: classée parmi les «greniers à blé de l'Europe», grâce notamment à la qualité de ses terres qui lui permettait d'être un des principaux exportateurs de céréales de la région, pourquoi diable la Roumanie ne retrouverait-elle pas, après quarante années d'une collectivisation ruineuse pour la terre comme pour les hommes, cette évidente vocation ?...

Deux ans après l'expression de bien des espoirs voire de rêves, si le visage de l'agriculture roumaine a, il est vrai, fondamentalement changé sur le plan de ses structures, le pays est, - mais n'est-ce pas, après tout, normal ? - encore bien loin d'avoir retrouvé cette vocation agricole dont la pertinence même, dans une Europe en crise de surproduction, devrait commencer par devoir être sérieusement examinée.

### *Aperçu sur la loi foncière*

La célérité avec laquelle a été élaborée, votée et mise en oeuvre la réforme du Fonds foncier (février 1991) reste un sujet

de controverses; sur les justifications avancées par les autorités, trois raisons méritent d'être retenues, même si chacune d'elles appelle certaines réserves.

1) L'amélioration de l'approvisionnement intérieur était à l'évidence une urgente nécessité: rompre avec le passé, c'est-à-dire rompre avec les rationnements multiples instaurés par le régime Ceausescu sous couvert «d'alimentation scientifique» de la population, tenait de l'indispensable. Deux facteurs sont révélateurs de la hâte à fournir dans l'immédiat à la population les moyens d'une alimentation décente:

- l'arrêt des exportations de produits agricoles alimentaires qui, durant des années, s'étaient faites au détriment du consommateur roumain,

- l'appel à l'aide d'urgence accompagné par l'achat, durant le premier trimestre 1990, d'un certain nombre de produits alimentaires (achat qui contribua au passage, avec le renchérissement du coût des importations énergétiques, à faire rapidement fondre les réserves en devises du pays).

N'oublions pas que l'échéance électorale de mai 1990 justifiait encore plus de telles préoccupations... Il est vrai qu'après les élections législatives, les présidentielles et quelques atteroiements causés notamment par le traumatisme des journées des 13-15 juin (descente des mineurs sur Bucarest), les premières mesures transitoires vers l'économie de marché ont surtout abouti, avec

la première tentative de libéralisation des prix de novembre 1990, à «casser la pénurie par les prix»; une pénurie qui, en Roumanie, est extrêmement difficile à évaluer en termes quantitatifs. Car, plus encore que sous «l'ancien régime», le spectacle des files d'attente à Bucarest et aussi en province est un spectacle trompeur, le problème essentiel demeurant celui des circuits de collecte et de distribution.

2) L'immense attente de la paysannerie pour recouvrer «sa» terre et en finir avec une collectivisation qu'elle n'avait jamais fondamentalement acceptée a été la seconde raison avancée pour entamer dans le plus grand désordre une (re)distribution ou une réappropriation privée des terres, limitée, par famille, à dix hectares. Une faim réelle de terres, d'ailleurs prouvée par le nombre de demandes déposées dans certains districts, où elles furent supérieures au nombre d'hectares disponibles, appelle cependant à être relativisée selon les régions. Si, par exemple dans le Banat, les paysans coopérateurs n'ont pas attendu la loi sur le fonds foncier pour démembrer les coopératives et récupérer leurs terres, dans d'autres régions, comme en Moldavie, l'aspiration à recouvrer sa terre ne s'est pas traduite dans les faits.

Cet apparent désintérêt s'explique pour partie par la pauvreté des moyens matériels et financiers d'un grand nombre de paysans, ceux-ci voyant, dans leur appartenance à la coopérative où ils avaient appris à se débrouiller, le seul moyen de continuer tant bien que mal à subvenir à leurs besoins. Ceci prouve évidemment qu'il ne suffit pas de décider d'une réforme agraire visant à satisfaire en terres le maximum de personnes pour résoudre tous les problèmes de l'agriculture, loin s'en faut.

Ayant bénéficié d'un grand nombre de votes favorables dans les campagnes, le Front de Salut National doit soigner cet électorat aux réflexes conservateurs bien utiles. Et ce n'est pas un hasard si les pays qui ont connu les réformes agraires les plus rapides et apparemment les plus radicales sont ceux où les anciens partis communistes ont conservé une position majoritaire grâce au vote favorable des campagnes au terme d'une première vague d'élections législatives. Ainsi, la Bulgarie, à l'époque où les communistes bulgares reconvertis à la social-démocratie étaient encore majoritaires dans les instances législatives (c'est-à-dire jusqu'aux secondes élections législatives d'octobre 1991), s'est également dotée en février 1991 d'une loi sur la réforme agraire qui prévoit une redistribution et une privatisation d'une large partie des terres agricoles à raison de 30 hectares par exploitant; de même, l'Albanie a commencé de procéder durant l'été 1991 sur une large échelle à une distribution des terres sur une base individuelle.

3) La troisième raison avancée par les autorités roumaines pour justifier leurs hâtives décisions, bien que moins explicitement exposée que la seconde raison, serait aux yeux des décideurs un argument de poids. Ainsi, les autorités roumaines envisagent qu'une telle réforme entraînera un «retour à la terre», hypothèse optimiste qui, à son tour, permettrait d'atténuer le chômage. L'importance de celui-ci serait en effet d'ores et déjà préoccupant et ce avant même que n'aient été mises en oeuvre les privatisations et restructurations industrielles qui auront, en matière d'emploi, des conséquences sociales redoutables sans doute à compter de 1992. Si dans l'absolu, il ne serait pas faux de postuler que la part de

l'emploi dans l'agriculture devrait correspondre en Roumanie à la part de l'agriculture dans le PIB, dans les faits un retour massif des ouvriers installés dans les concentrations urbaines à partir du début des années soixante paraît peu vraisemblable: la majorité d'entre eux n'a guère d'estime pour ses origines paysannes et encore moins pour les conditions de vie à la campagne.

La mobilisation durant l'automne 1991 de quelques milliers de militaires pour accomplir les récoltes en dit long, tant sur le problème de l'insuffisance quantitative de la main d'oeuvre (qui évidemment renvoie à celui de la faible mécanisation, etc.) que sur le peu d'engouement des anciens propriétaires de terres, aujourd'hui citadins, qui veulent trouver les moyens de faire cultiver leurs hectares recouverts par des paysans restés sur place. Que les campagnes demeurent, comme elles le furent des années durant, le lieu indispensable et direct d'approvisionnement de la population citadine, en l'absence de réseaux de distribution efficaces ne fait à court terme guère de doute.

Mais il faudrait, pour attirer une partie non négligeable de la population des villes à la campagne, une politique d'incitation de grande ampleur de telle manière que la main d'oeuvre agricole s'en trouve rajeunie et moins féminine; une politique qui ait les moyens financiers de créer et de développer dans les campagnes un tissu de services, un réseau tertiaire efficace qui est d'ailleurs en Pologne par exemple une des ambitions d'un financement de la Banque mondiale dans une perspective de remédier au chômage croissant sévissant dans les villes moyennes.

### *Les défis de la transition*

Ces remarques nous conduisent, par-delà une lecture critique de l'actuelle loi du Fonds foncier, à évoquer trois séries de problèmes et de difficultés que non seulement la loi telle qu'elle est actuellement formulée ne résout pas, mais auxquels, de surcroît, la situation et la politique actuelles de la Roumanie n'apportent que peu de réponses.

Les agriculteurs roumains risquent d'être de plus en plus victimes du fameux «ciseau des prix», surtout si certains sont désireux de sortir de l'agriculture d'autosubsistance pour entrer dans une logique plus ambitieuse de développement de leurs cultures et de leurs productions. Déjà, ils ont eu à subir une augmentation du prix de leurs intrants en énergie, en semences, en machines, rendue d'autant plus brutale et parfois débridée que les prétendues démonopolisation et privatisation des stations de machines agricoles et autres unités agro-industrielles fournisseurs de ces intrants (qui sont en fait devenues des sociétés commerciales certes, mais à 100% capitaux d'Etat) ont permis aux nouveaux «agents économiques» de pratiquer des prix «libres» et dans la réalité souvent prohibitifs (cas du prix de location à l'heure du matériel agricole pratiqué par d'anciennes SMA).

De plus, l'existence d'une sorte d'économie agricole duale, où cohabitent un secteur coopératif en cours de démantèlement et de privatisation et un secteur de fermes d'Etat (elles aussi transformées en sociétés commerciales au capital demeuré dans la plupart des cas à 100% d'origine étatique) auquel la loi de février 1991 ne s'applique pas, risque d'engendrer des phénomènes

de spéculation et de concurrence déloyales. Les anciennes fermes d'Etat ont des moyens de stockage que le secteur privé ne possède pas, ou du moins pas encore, si l'on considère la quantité de hangars, de granges, voire de petits silos privés en construction dans les campagnes depuis le printemps 1991. Dans un secteur comme dans l'autre, certains peuvent être tentés, en l'absence d'une politique d'incitation suffisante dans le domaine des prix d'achat des produits agricoles et face à un marché intérieur en état quasi-permanent d'insatisfaction, de stocker abusivement pour faire «monter les enchères». L'Etat conserve, en l'absence de mécanismes de régulation «offre/demande» correctement huilés, un pouvoir d'intervention important mais qu'il lui faudrait encore savoir utiliser à bon escient...

Satisfaire «la faim de terres» ne suffit pas; il faut encore que le résultat ne vienne pas contrecarrer de plein fouet les exigences d'une agriculture moderne, intensive, qu'une trop forte parcellisation des terres compromettrait d'entrée de jeu. Conscientes du risque de «mitage» du paysage agricole, les autorités roumaines ont certes prévu, dans des termes qui restent ambigus, des formules d'association sur la base volontaire mais qui, face aux pesanteurs et empreintes des contraintes du passé, risquent d'être interprétées comme une volonté cachée de maintenir certaines structures et... certains hommes en place dans un environnement financier et économique certes différent. Des recherches et travaux ont également été entrepris pour mettre au

point sur le plan juridique des formules de bail et de fermage mais qui, à l'instar des situations de tous les pays d'Europe centrale et orientale réputés «en transition vers le marché», se heurtent à l'absence d'un marché foncier, les terres n'ayant pas jusqu'à présent de valeur marchande définie.

D'autres goulets d'étranglement, à l'amont comme à l'aval de la production handicapent également les relevailles de l'agriculture roumaine comme l'absence de réseaux de financement efficaces pour les nouvelles exploitations et leurs exploitants. Cela exige l'instauration d'un crédit agricole dont la loi est longtemps restée bloquée au Parlement et qui souffre évidemment du faible niveau des ressources financières actuellement disponibles sur le plan budgétaire. On relève également de nombreux blocages au niveau de l'aval, que ce soit pour la distribution ou pour la transformation agro-alimentaire: des espoirs ont été fondés sur la constitution dans ce domaine de sociétés à capital mixte, avec l'exemple encourageant de «Sucres et Denrées» pour les betteraves. C'est un domaine où l'OVR, au travers du projet Villages Pilotes et d'une coopération favorisant la mise en place de microprojets à caractère économique, peut élargir et fortifier son réseau et ses raisons d'être.

---

*Cet article est tiré de «Roumanie, d'une agriculture à l'autre», ouvrage édité par l'OVR qui offre une vue d'ensemble des problèmes agricoles roumains. On pourra se le procurer auprès de la Coopération suisse.*

## Stages de formation : perspectives nouvelles

### *Formation professionnelle et rencontre des mentalités*

L'enquête nationale l'avait révélé: presque toutes les communes portent un intérêt particulier aux stages de formation, en agriculture notamment. Manière de freiner l'émigration désordonnée et la fuite des cerveaux, les stages sont bien sûr d'abord le moyen d'aider à la formation professionnelle.

Par leur nature même, ils s'inscrivent dans la logique de l'OVR, celle d'une coopération à long terme, en profondeur, prenant appui sur les ressources intrinsèques du village partenaire roumain. Plus encore, un stage de trois mois, studieux et organisé, permet une rencontre des mentalités, une prise de conscience mutuelle qui dépassent de loin le résultat de ces visites de vacances, toujours utiles mais souvent superficielles. La pression sociale inhérente à l'économie de marché, l'éthique du travail, la prospérité relative de certains dans nos démocraties occidentales, parmi d'autres réalités, apparaissent mieux et au quotidien, au stagiaire roumain.

De même, l'hôte suisse trouve intérêt dans l'oeil critique de son visiteur. Alors vraiment un dialogue se crée, donnant son sens aux deux flèches du logo OVR, symboles de la nécessaire réciprocité des échanges.

### *Le rôle de la Coordination suisse*

Tout ce qui précède, les communes habituées à organiser des stages pourront vous le confirmer. Cependant, elles vous diront aussi les nombreuses difficultés à résoudre: choix du stagiaire, obtention du visa, recherche d'une place de stage, assurance maladie et accident, etc. Il appartient donc à la Coordination suisse, et dans ce domaine en particulier, de débroussailler les formalités d'accueil, de mettre sur pied des procédures simplifiées. Nous nous y emploierons au cours de ces prochains mois. Mais d'ores et déjà, nous tenons à vous faire part ici de l'avancement d'un travail qui nous concerne tous.

### *La Conférence du 24 août 1992 sur les stages OVR en agriculture*

Le 24 août 1992 à Genève, la Coordination suisse a réuni une première conférence d'information et de travail sur les stages de formation OVR. Cette réunion a permis de mettre en contact:

- M. Denis Knobel, représentant du Bureau pour la Coopération avec l'Europe de l'Est (DFAE),

- M. Victor Surdu, président du Parti démocrate agraire de Roumanie (PDAR). Ingénieur agronome de formation, tribun populaire, M. Surdu est l'homme fort de ce parti, bien implanté dans de très nombreuses provinces. Naguère très proche de M. Iliescu, le PDAR semble aujourd'hui guidé par une ligne plus pragmatique (opportuniste disent ses détracteurs).

Ainsi, au contraire des conservateurs, nostalgiques des anciennes coopératives agricoles de production, le PDAR se dit partisan inconditionnel de la privatisation des terres. Ce parti était le troisième aux élections locales de février, nettement après la FSN et la coalition de l'opposition (Convention démocratique). Il récupère beaucoup des anciens membres du FSN.

- Le Dr Ian Vianu, représentant en Suisse à divers titres des forces de l'opposition.

- MM. Niculescu et Roman, représentants en Suisse des autorités diplomatiques et consulaires roumaines.

- Mme Oana Mirabaud et M. Ion Brosteanu, resp. présidente et ancien président de la Communauté roumaine de Suisse.

- Les représentants des écoles d'agriculture de Marcelin (VD), de Courtemelon (JU), de Lullier (horticulture/GE). Châteauneuf (VS) excusé, a pris contact.

- M. Olivier Dunant, chef du service agricole du canton de Vaud.

- M. Jacob Etter, chef de l'Office cantonal pour les cultures maraîchères, Berne.

- M. Daniel Wathelet, représentant de la Coordination internationale à Bruxelles.

- Divers représentants des milieux humanitaires, économiques et autres en liaison avec les stages en agriculture.

- M. Jean-Marie Aubry, spécialiste en charge de diverses responsabilités dans le monde agricole suisse dont l'engagement dans l'OVR est ancien et très large, et qui prépare depuis longtemps un groupe de travail sur les stages en agriculture, a accepté de collaborer

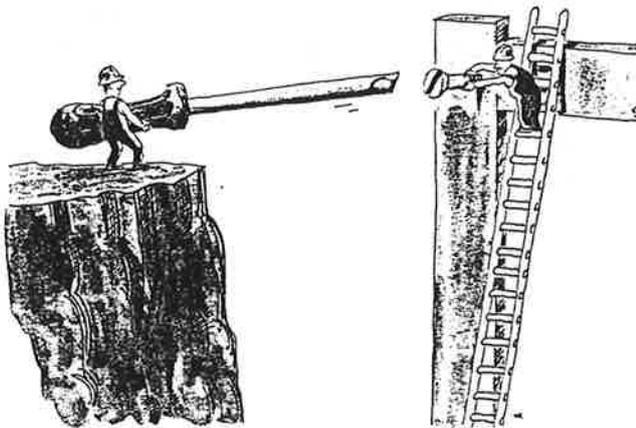
étroitement avec la Coordination suisse au cours de ces prochains mois. Il représente par ailleurs l'école de Courtemelon (JU).

### *Résultats de la réunion du 24 août: perspectives prometteuses*

Il va de soi que la liste précédente ne saurait s'entendre de manière exclusive. Toutes les forces sont les bienvenues, et les nombreuses personnes, associations ou communes qui, par leur expérience, l'avancement de leur projet ou simplement leur intérêt, se sentent particulièrement et immédiatement concernées par la question des stages en agriculture, sont invitées à prendre contact avec la Coordination. Mais d'ores et déjà, la soirée du 24 a permis de confirmer ou de faire apparaître certaines ouvertures. Nous citons ici quelques axes de réflexion.

a) Presque toutes les écoles d'agriculture suisses sont intéressées par des stages en formation destinés à des invités roumains. Certaines d'ailleurs, par exemple Grangeneuve (FR), participent déjà par ce biais à l'OVR. Ces prochaines semaines, la Coordination suisse commencera de faire le compte des possibilités, et de répertorier les places, les types de stage envisageables dans les écoles (pour jeunes ou pour agriculteurs en formation continue, etc.).

b) L'attente en Roumanie est évidemment très grande. Toutes les formations politiques accordent une grande importance à ce type de coopération et confirment que le système de formation agricole roumain comporte des lacunes considérables.



*Dessin de Marius Ramos, tiré de «VIVRE A L'EUROPEENNE», guide à l'usage du citoyen européen.*

c) M. Ernst Walti, représentant de la Conférence suisse des directeurs des écoles techniques (35 membres), a fait connaître à la Coordination son désir de collaboration. La Conférence suisse des directeurs des écoles techniques s'intéresse en particulier au textile et à l'imprimerie en ce qui concerne l'aide à la Roumanie, mais reste ouverte à d'autres projets.

d) La Coordination suisse se charge de rechercher auprès des compagnies d'assurances les formules qui existent ou qui pourraient être créées afin de répondre aux nécessités des stages de formation (assurance du stagiaire pendant les mois passés en Suisse, aux meilleures conditions possibles).

e) La Coordination espère bénéficier de toutes les informations et expériences accumulées dans le réseau suisse. Les personnes ou associations qui ont des nouvelles (p.ex. concernant des écoles, des hôpitaux, etc. prêts à offrir des places de stages supplémentaires) sont priées de nous contacter.

f) De manière générale, la Coordination, dans ce dossier, entame un large travail de recherche et de négociation avec les services de la Confédération, les écoles agricoles, les écoles techniques, diverses institutions, etc., en bénéficiant des informations du réseau de l'OVR internationale, grâce à la Coordination de Bruxelles.

### *Les stages de formation: maillons d'une chaîne de développement*

En conclusion, il faut mentionner un principe directeur apparu lors de la réunion du 24, confirmé par tous et qui tient aux fondements de l'OVR. Dans le travail général de la Coordination aussi bien que dans les projets particuliers de telle ou telle commune, les stages doivent toujours être connus comme l'un des éléments d'un ensemble: le développement global et équilibré du village. A qui et comment le stagiaire, à son retour, pourra transmettre ses nouvelles compétences? Quel(s) projet(s) concret(s) - ouvrage, mise sur pied d'une nouvelle coopérative, équipement nouveau, etc. - pourront directement bénéficier du savoir et du savoir faire acquis? Toutes ces questions resteront présentes à notre esprit.

OPERATION  
VILLAGES  
ROUMAINS

**Abonnement général annuel  
et inscription au fichier de la Coordination**

L'abonnement permet aux communes, aux associations et aux personnes de bénéficier pendant un an des services de la Coordination. Il comprend: la finance d'inscription à la Conférence nationale, les frais d'abonnement au bulletin OVR trimestriel, le rapport annuel d'activité du réseau OVR suisse .

Abonnement **individuel** : 30 frs par personne et par an  
Abonnements **groupes** : dès 5 personnes, 20 frs par personne  
(Chacune recevra son courrier séparément.)

Afin que le fichier OVR, dans l'intérêt commun, soit aussi performant que possible et permette les mises en contacts et regroupements de forces à l'échelon suisse et européen, nous vous prions d'indiquer les spécialités, compétences et expériences qui peuvent sembler utiles dans le cadre OVR.

Compléter au bas de cette page et au verso, très lisiblement, à la machine si possible, puis adresser à **Mme Pizzera, Cité-Ouest D, 1196 Gland.**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Je/nous souhaite/souhaitons bénéficier de l'abonnement général annuel.

Je/nous paie/payons Fr. .... par le bulletin de versement ci-joint.

**Commune, Association, Comité :**

Nom : ROSSEL Prénom : Hubert  
Rue et No : Pêcheurs, 4  
No postal et localité : 1462 Yvonand  
Tél. : 024 / 31 14 32 Fax : —

Nom : BURNAND Prénom : Michel  
Rue et No : .....  
No postal et localité : 1462 Yvonand  
Tél. : 024 / 31 17 86 Fax : .....

~~Nom : OLMANN Prénom : Michel~~  
~~Rue et No : .....~~  
~~No postal et localité : 1462 Yvonand~~  
~~Tél. : 024 / 31 18 96 Fax : .....~~

Nom : JARRET Prénom : Willy  
Rue et No : .....  
No postal et localité : 1462 Yvonand  
Tél. : 024 / 31 23 15 Fax : .....

Nom : ..... Prénom : .....  
Rue et No : .....  
No postal et localité : .....  
Tél. : ..... Fax : .....

Nom : ..... Prénom : .....  
Rue et No : .....  
No postal et localité : .....  
Tél. : ..... Fax : .....

Village en Roumanie : OITUZ , commune de Bretca  
Localisation sur la carte routière Halwag : H.3.c

Date : 25 novembre 1992 Signature : [Signature]

*Remis après l'assemblée constitutive -*

*Ante et autaire en verté  
Michel Burnand  
Hubert Rosel*

# Informations pratiques

## FORMALITÉS DOUANIÈRES

### I. Avant de partir

#### A) *Concernant la Roumanie :*

Demander à votre village roumain ou à l'institution bénéficiaire de vous faire parvenir une lettre attestant qu'il (elle) attend votre aide (dates du voyage, description sommaire du contenu, noms des participants, No de plaques du véhicule). Joindre une photocopie de ce document à votre demande d'obtention du visa roumain, dans la mesure du possible.

**ATTENTION :** de manière générale, le transport de médicaments, de produits toxiques se fait normalement comme par le passé. Mais il faut savoir que le risque existe que soient demandées à la douane de nouvelles formalités conformes à la décision du Gouvernement roumain 340/1992. Selon cette ordonnance, l'importation de ces produits est désormais soumise à la procédure suivante :

a) Vous demandez une acceptation au Ministère de la Santé auprès de R.I.C.H. (Romanian Clearing House) Str. Ministerului 1-3 sector 1 - Bucarest, Téléphone direct + Fax 00400 13 75 44. Autres Fax 00400-13 62 65 ou 15 61 92 en précisant :

- Nom de la Commune ou Association ou personne + adresse - tél.- fax.
- Liste des produits concernés par cette nouvelle loi.
- Adresse + téléphone de l'unité sanitaire à qui est destinée cette aide.
- Attestation du donateur selon laquelle ces produits ne représentent aucun risque toxicologique ou écologique avec liste détaillée.

Dans la mesure du possible, copie de la lettre que le bénéficiaire roumain aura préalablement adressée à la Commission interdépartementale, attes-

tant que cette aide sera enregistrée dans leur comptabilité et qu'elle n'est pas destinée au commerce signée par le Directeur de l'Institut et par le chef comptable.

Veillez nous faire part de vos éventuels problèmes au passage de la frontière roumaine au cas où vous n'auriez pas pu obtenir ce document avant de partir.

#### B) *Concernant la Hongrie :*

Introduction d'un système de caution (pour tous les véhicules) et de taxes (3 forints/tonne/km pour les camions seulement). Les transports humanitaires peuvent être exemptés de la caution.

### Marche à suivre :

a) Demandez un «Formular für Hilfsgütertransport» dans ce bulletin ou demandez-le à la Coordination (022/364 82 52).

b) Renvoyez-le à l'Ambassade de Hongrie qui vous délivrera une attestation.

c) Les camions doivent en plus demander à l'Office fédéral des transports une autorisation de transport, pour laquelle ils devront au préalable fournir :

- Pièce d'identité du propriétaire du véhicule
- Permis de circulation avec la même identité
- No d'immatriculation du véhicule
- Dates et lieux d'entrée et de sortie de Hongrie
- Lieu(x) de destination en Roumanie
- Spécification du caractère humanitaire du transport.

Office fédéral des transports (OFT) (Section des concessions et autorisations de transport) Stockenstrasse 8 - 3000 Bern 22 FAX 031/40 18 52

En cas de difficultés à la frontière, téléphoner à M. Niquille (OFT) au 031/67 63 41.

## II. Aux frontières

Voiture avec marchandises	Camions	Pays
3 Proforma* 3 Laissez-passer	3 Proforma 3 Laissez-passer Documents de pesage à vide et en charge	Autriche
3 Proforma** 3 Laissez-passer <i>Documents de décautionnement:</i> 3 Attestations Amb.Hongrie	3 Proforma 3 Laissez-passer <i>Documents de décautionnement</i> 3 Attestations Amb.Hongrie <i>Documents de détaxation:</i> voir Office fédéral des transports (OFT)	Hongrie
1 Proforma 2 Attestation OK Village 3 Accept. RICH***	1 Proforma 2 Attestations OK Village (cf. 1.) 3 Accept. RICH***	Roumanie
Proforma = liste de chargement * L'Autriche demande une proforma très complète: nombre de colis, contenu, poids, etc ... (All. + Fran.) ** La Hongrie (comme la Roumanie) demande une proforma peu détaillée. *** Uniquement pour produits chimiques et médicaments		

La Roumanie a créé un parcage spécial à la douane de Bors (Oradea) destiné aux convois humanitaires, aux diplomates et aux personnes officielles. Souvent surchargé, vous pouvez également passer par le poste frontière de GYULA CHISINAU CRIS.

## III. A votre retour

Nous serions très intéressés à recevoir une copie de votre rapport, vos remarques, bonnes adresses, idées originales. Par ailleurs, informez-nous aussi vite que possible des difficultés en tout genre que vous aurez rencontrées (problèmes douaniers, itinéraires bloqués).

## IV. Assurances - du nouveau

Pour nos invités à l'étranger, seule à notre connaissance l'ELVIA propose encore une couverture maladie + accidents, la WINTERTHUR-ASSURANCES ayant renoncé à la couverture «maladie». Si vous connaissez une autre compagnie proposant ce type de contrat, veuillez nous le faire savoir au plus vite car l'ELVIA elle-même va renoncer aux contrats de courte durée pour ne proposer que des contrats de trois mois au minimum.

## V. Localisation des communes sur la carte Hallwag

Merci à ceux qui nous ont répondu. Les autres sont priés d'indiquer la localisation de leur village roumain sur la feuille d'inscription jointe à ce bulletin, ceci nous permettant de compléter notre fichier.

## NOUVELLES DE ROUMANIE

### I. Aide à l'enfance roumaine

La Coordination tient à la disposition de ceux que cela intéresse le bulletin d'information trimestriel du Ministère de la Santé «Pour les enfants roumains».

La Conférence Nationale des Organisations Non Gouvernementales sur le thème «La Protection des enfants de la Roumanie · de l'assistance d'urgence à des systèmes améliorés de protection et de soins» aura lieu à Bucarest du 12 au 16 octobre 1992.

Si vous désirez participer à cette conférence ou avoir des renseignements complémentaires, contactez la Coordination au 022/364 82 52.

### II. Rénovation des dispensaires - Programme de la banque mondiale

La première tranche du Programme 92-93 de réhabilitation des dispensaires ruraux a commencé avec huit mois de retard. Elle concerne les dispensaires des communes suivantes :

Marin-Epagnier, Yens, Bellevue, Uitikon, Bardonnex, Pully, Salvan, Muttentz, Lully, Muttrux, Boécourt, Rances, Porrentruy, Cernier, Icoigne.

La deuxième tranche (93-95) concernera les communes de Develier, Gland, Mt-s/Rolle, Payerne, Les Bois, Coinsins, Ht-Vully, Bursins, Agno, Chexbres, Yvonand, Bassecourt, Puplinge, Courroux, Palézieux, Montana, Colombier, Bonfol, Villette, Troinex, Renan, le Mt-s/Lausanne, Breganzona.

Le programme commence par la rénovation des bâtiments et la Doctoresse Nistorescu nous fait savoir que l'aide de l'OVR serait la bienvenue pour remeubler ces locaux.

Lorsque vous aurez constaté que les travaux ont commencé dans le dispensaire de votre village, veuillez nous tenir informés de leur déroulement et des actions que vous entreprendrez.

Nous n'avons pas d'information complémentaire pour le moment mais nous vous tiendrons au courant.

## NOUVELLES DU RÉSEAU

Régulièrement, et de façon plus ou moins développée, notre bulletin publiera les comptes rendus, projets particuliers ou bilans annuels d'activité de communes. Il s'agit bien sûr de s'informer. Mais bien plus, de pouvoir échanger expériences, adresses, recommandations ou matériels divers.

\* **CAROUGE** : Assistance dans le domaine pharmacologique

Voici donc les nouvelles communiquées par Mme le Docteur Liliana Halfon concernant Carouge et son partenaire Birca. Les informations complémentaires sont à demander à l'adresse suivantes : Dr Liliana Halfon, 3, rue Argand, 1201 Genève.

Carouge a particulièrement accentué sa coopération médicale avec Birca. Quatre médecins de Birca sont venus à Genève afin de suivre un stage sur la relation soignant/soigné. Des aides diverses ont été consacrées au dispensaire. L'action la plus originale et la plus susceptible d'intéresser direc-

tement d'autres communes consiste en l'établissement d'un ouvrage de pharmacologie où sont présentés les 120 médicaments essentiels grâce auxquels un médecin peut se débrouiller dans des conditions difficiles. Ecrit par l'IUED, l'Institut suisse d'Etudes du Développement, ce livre a été traduit par des étudiants roumains et imprimé ensuite en Roumanie. Le ministère roumain de la santé collabore à sa distribution dans tout le pays. Il va de soi que cet ouvrage important, adapté aux conditions spécifiques de la médecine roumaine, mérite une bonne diffusion dans les réseaux de l'OVR.

\* **BELMONT** a dressé un bilan très complet de la situation de sa commune AGIRBICIU et poursuit son aide à toutes les structures communautaires. Son effort sera cependant axé sur deux points principaux :

- Création d'un groupe de représentants du village et élection d'une personne responsable de la communication

- Négociations en vue de l'achat d'un tracteur en Roumanie pour favoriser l'économie locale, faciliter l'entretien et pour des raisons financières, selon un contrat détaillé (responsabilité, entretien, amortissement). Ce projet s'inscrit dans un soutien accru en agriculture.

\* **Le groupe solidarité ST-LEGIER - MORARENI** poursuit son effort dans le domaine scolaire et médical et s'engage dans un projet pilote en projetant de construire une laiterie-fromagerie d'importance régionale, avec l'aide de consultants suisses qui se sont rendus sur place en juin. Un projet intéressant dont on reparlera certainement !

## Remerciements

La Coordination remercie vivement

- la SBS Renens, qui a assuré gracieusement l'impression de ce bulletin
- Alcyon Technical System (ATS), qui a apporté un précieux soutien financier lors de l'installation du bureau permanent. Cette société, spécialisée dans le dépistage de la pollution et engagée dans des projets en Roumanie, a accepté de compter parmi les sponsors de l'OVR.

CH - 1196 Gland

**Formular für Hilfsgütertransport**

Der/Die Spender verpflichten sich, die folgenden Fragen vollständig zu beantworten und die Verantwortung für diesen Hilfsgütertransport zu übernehmen.

**1. Verantwortliche Organisation**

Adresse : .....

Telefon : .....

Name der zuständigen Person : .....

**2. Eingesetzte Fahrzeuge**

Marke : .....

Schildnummer : .....

**3. Fahrer und Begleitpersonen**

Name, Vorname : .....

Adresse : .....

**4. Empfänger der Hilfssendung**

Name der Organisation : .....

Adresse : .....

**5. Art der Hilfsgüter (detaillierte Angaben über Art und Menge)**

.....

.....

**6. Grenzübergangsstelle nach Ungarn : .....**

**7. Eintrittsdatum : .....**

**8. Grenzübergangsstelle aus Ungarn : .....**

**9. Austrittsdatum : .....**

Verantwortliche Person  
für den Hilfsgütertransport :

OPERATION VILLAGES ROUMAINS  
COORDINATION SUISSE/SCHWEIZ

.....

.....

Ort, Datum : .....

## Le Têlêtexte, un média d'avenir

En Suisse, le têlêtexte existe depuis bientôt 10 ans. Ce média peut aujourd'hui être consulté par plus de deux millions de téléspectateurs, dont 400'000 en Suisse romande.

Chaque jour, de nouveaux téléviseurs avec têlêtexte sont vendus, chaque jour l'audience s'accroît.

Le contenu du têlêtexte attire de plus en plus de lecteurs; considéré au début de son existence comme un média d'appoint, voire comme un gadget, le têlêtexte est devenu indispensable à un nombre croissant de personnes.

Il offre, sans bourse délier, une foule impressionnante d'informations constamment remises à jour. Ainsi, les sportifs sont friands des «Totomat football» et «Totomat hockey», qui permettent de suivre, minute par minute, l'évolution des scores durant une soirée de championnat. Chacun utilise la page météo, beaucoup s'informent des derniers développements de l'actualité suisse et étrangère. Quant aux zappeurs, ils ont à leur disposition les programmes TV, avec de plus la possibilité de lancer des enregistrements directement depuis la page de têlêtexte correspondante. Nombreuses sont les personnes qui ne pourraient plus se passer des informations boursières, aéronautiques, routières et ferroviaires diffusées par têlêtexte.

Beaucoup de personnes confondent encore de nos jours le têlêtexte, produit par TELETEXT SUISSE SA, à Bienne et le VIDEOTEX des PTT. Pourtant, ces deux médias électroniques n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Le VIDEOTEX, c'est l'équivalent du MINITEL français. Il est payant et offre l'avantage de l'interactivité (tebanking, messageries). Le têlêtexte n'est pas interactif, mais il est gratuit et offre une énorme palette d'informations prisées par le grand public.

Léo Bysaeth  
Responsable du programme romand

\*Pour commander la brochure présentant le têlêtexte, écrivez à :

**TELETEXT SUISSE SA**  
Brochure programme  
CP 1147  
2500 Bienne

*Aux informations données par M. Bysaeth s'ajoutent quelques questions portant sur la diffusion même de nos informations. N'ayant pour vocation première que de s'entremettre, de jouer le rôle d'interface, nous ne voyons, dans un premier temps, aucun inconvénient à ce que nos messages soient accessibles au plus grand nombre, quand bien même ils n'intéressent a priori qu'une proportion limitée de la population. Nous nous réjouissons au contraire de l'émulation qu'ils devraient logiquement susciter.*

*Force nous est cependant d'admettre, à la veille de débiter nos émissions, la nécessité d'adopter quelques règles dont l'usage ne tend qu'à nous éviter quelques déboires et à nous assurer fiabilité et efficacité.*

*Il est tout d'abord primordial de pouvoir mesurer l'impact effectif des informations, propositions, demandes, questions diffusées. Les indications données par cet Audimat grandeur nature doivent aussi nous permettre de retirer les informations caduques ou devenues sans objet, avec pour avantage de ne pas accaparer inutilement l'attention déjà fort sollicitée des lecteurs.*

*La quantité et la qualité des marchandises transportées au titre de l'OVR n'ont pas manqué de générer quelques appétits dont nous avons tous, un jour ou l'autre, constaté la grandeur inversement proportionnelle à celle de l'âme. Les Roumains n'ayant, au passage, aucune exclusivité dans ce domaine. Il n'en reste pas moins qu'il serait préférable que les mille dollars destinés au clocher de l'église de Mititei atteignent leur but sans trop d'encombre.*

*Ces contingences nous obligent donc à une certaine retenue dans la rédaction des annonces faites à l'écran. Leur responsabilité nous incombant, elles seront donc réécrites et leur réponse devra passer par le même canal. Ceci vous permet d'ailleurs de nous les soumettre sans souci de forme particulier.*

# Fiche pratique pour l'usage du télétexte

**Mise en service :** 15 octobre 1992

- Pour consulter :**
- brancher le canal TSR
  - commuter sur télétexte
  - chercher la rubrique «Oeuvres d'entraide», page 231

**Vous désirez transmettre une information : 3 possibilités :**

- Ecrivez à :  
OVR  
Coordination suisse  
Cité-Ouest D  
1196 Gland
- Faxez au numéro : (022) 752 50 26
- Téléphonnez ou laissez un message sur répondeur aux numéros suivants :  
  
(022) 364 82 52 Mme Pizzera  
(022) 752 55 96 M. Comet  
(022) 340 31 44 M. Rochebin

**Vous désirez réagir à une annonce :**

- Ecrivez ou faxez aux coordonnées ci-dessus
- Téléphonnez au numéro indiqué au bas de l'annonce

**Réactualisation des pages du télétexte :**

- Hebdomadaire, sauf urgence